

APPEL À COMMUNICATIONS ORALES :

Concours du Forum des résidents francophones

Date limite de soumission : 31 avril 2025

Suite au grand succès de la première édition en 2024, AFVAC le Congrès et SpéVet organisent de nouveau un module de présentations pour les résidents francophones. C'est une magnifique opportunité pour présenter ses projets de recherche dans le cadre d'une présentation nationale.

Ce module est une tribune scientifique nationale ouverte exclusivement aux résidents francophones engagés dans des formations cliniques au sein de structures universitaires ou libérales à activité référée. Cette tribune leur permettra de présenter les résultats de leurs travaux de recherche ou de diffuser certaines de leurs observations cliniques (série de cas, non présenté en congrès français auparavant) sous forme de communications orales. Les communications présentées à cette tribune sont reconnues par les collèges européens.

- Seules les propositions soumises dans les délais pourront être sélectionnés par SpéVet.
- Les auteurs seront avertis de l'acceptation ou de la non-acceptation de leur proposition de courte communication au cours du mois de juillet au plus tard.
- Les propositions sélectionnées par SpéVet devront être déposées dans les délais sur le serveur d'AFVAC le Congrès avec un résumé répondant au cahier des charges afin d'être examinées par le jury du concours.
- **La durée de chaque présentation orale sera impérativement de 12 minutes**, la plus grande rigueur étant demandée quant au respect de ce temps de parole. La présentation en format powerpoint sera obligatoirement déposée sur le central informatique du Congrès (salle de preview des formateurs).

LES PRESTATIONS ACCORDÉES

- Tout auteur, dont la présentation aura été acceptée, bénéficiera de l'inscription offerte au Congrès.
- Les frais de déplacement et d'hébergement ne seront pas pris en charge.

SOUSSION DE LA PRÉSENTATION

- Un résumé "long" et un résumé "court" répondant aux cahiers des charges énoncés ci-dessous seront envoyés directement à SpéVet par mail : syndicat.spevet@gmail.com. Le résumé "long" servira à sélectionner les propositions et ne sera pas publié.
- Une déclaration d'éventuels liens d'intérêt vous sera demandée.

CAHIER DES CHARGES POUR LA RÉDACTION DE VOTRE RÉSUMÉ "LONG"

Chaque soumission doit comporter :

- Le titre de la présentation.
- La liste ordonnée des auteurs (initiale(s) du prénom et nom de chaque auteur).

Un résident étant par définition encadré, seules les soumissions comportant un ou plusieurs co-auteurs sont recevables. Une attention particulière doit donc être portée à la liste des co-auteurs, celle-ci devant plus particulièrement inclure les consœurs et confrères ayant encadré ou participé au travail de recherche ou à la démarche clinique associée aux cas présentés. Les encadrants sont par ailleurs tenus de valider la présentation orale.

- Les coordonnées complètes (dont l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse email) de chaque auteur.
- Le texte (maximum 2000 mots), et les éventuels images (4 maximum, format jpg ou png).
- Les tableaux devront être déposés au format image (jpg ou png).
- Les cas cliniques isolés ne sont pas acceptés. Les séries de cas doivent comporter un nombre de cas raisonnable compte tenu de la fréquence de l'affection.
- Pour les travaux de recherche, le plan classique (introduction, matériel et méthodes, résultats, discussion et conclusion) doit être adopté.
- Pour les séries de cas, le même plan doit être utilisé.
- Pour toute étude sur animaux décédés, l'auteur devra être à même de fournir les documents de consentement des propriétaires. Pour les études sur animaux vivants qui pourraient être jugées comme « potentiellement invasives », l'auteur devra fournir la validation par un comité d'éthique. En cas de doute, vous pouvez solliciter le secrétariat du congrès à conferenciers@afvac-lecongres.com.
- Une bibliographie limitée aux 5 références les plus pertinentes sera appréciée.
- Les propositions devront impérativement être "anonymisées" (aucun nom d'auteur ou de structure vétérinaire). Un document ne répondant pas à ce critère ne sera pas examiné.
- Le date limite de soumission sera le 31 mai 2024 au soir. Vous ne pourrez plus modifier votre proposition.

CAHIER DES CHARGES POUR LA RÉDACTION DE VOTRE RÉSUMÉ "COURT"

- Le résumé "court" devra reprendre tous les éléments du résumé "long" à l'exception du nombre de mots et d'images : maximum 200 mots et 2 images.
- Le résumé "court" sera utilisé tel quel dans les comptes rendus du Congrès et ne sera plus modifiable une fois envoyé.
- Le résumé "court" devra être déposé sur la plate-forme d'AFVAC le Congrès avant la date communiquée aux auteurs des 5 présentations retenues.

L'équipe organisatrice remercie tous ceux qui enrichiront ce Congrès par leurs propositions et sera très heureuse de les rencontrer à Marseille.